SECRETARY-GENERAL'S PEACEBUILDING FUND
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET

United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET PBF

Longueur : Max. 12 pages (plus page de couverture et annexes)

Pays : Niger	
TITRE DU PROJET: L'implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires dans la zone nord Tillabéry **NUMERO Projet / MPTF Gateway :**	
Modalité de financement PBF: ☐ IRF ☒ PRF	**Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust fund"):** ☐ Fonds fiduciaire pays ☐ Fonds fiduciaire régional **Nom du fonds fiduciaire:**
Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l'agence chef de file), avec le type d'organisation (ONU, ONG etc): UNHCR, UNICEF, UNFPA **Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux)** Ministère de la Jeunesse et des Sports Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumière et Religieuses. Haute Autorité à la Consolidation de la Paix Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des Armes Illicites Ministère des Enseignements Professionnelles et Techniques Ministère du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire ONG DEDI (Développement Endogène Durable et Innovation) ONG-Réseau Genevico APBE (Action Pour le Bien Être) ADES (Agence pour le Développement Économique et Social) Search for Common Ground West African Network for Peace (WANEP)	
Date estimative de début du projet[1]: janvier 2019 **Durée du projet en mois :[2] 18 mois** **Zones géographiques de mise en œuvre du projet : 7 communes de la Région de Tillabéry** (Abala, Ayorou, Sanam, Tondikwindi, Inatès, Makolondi, et Tera)	
Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF: ☐ Initiative de promotion du genre ☐ Initiative de promotion de la jeunesse ☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix) ☐ Projet transfrontalier ou régional	

[1] Note: actual commencement date will be the date of first funds transfer.
[2] Maximum project duration for IRF projects is 18 months, for PRF projects – 36 months.

Budget total du projet PBF* (par agence récipiendaire) : $ 2,500,000
UNHCR: $ 908,375
UNICEF : $ 801,073
UNFPA: $ 790,552
Total PBF :
**Le budget total approuve et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles, et sujettes à l'approbation de PBSO, et a la disponibilité des fonds dans le compte de PBF*

Toute autre source de financement existant pour le projet (montant et source) :
Budget total du projet :

PBF 1ère tranche 35%:	PBF 2ème tranche* 30%:	PBF 3ème tranche*35%:	__ tranche
UNHCR : $ 317,931 **UNICEF : $** 280,376 **UNFPA** : $ 276,693	**UNHCR** : $ 272,512 **UNICEF : $** 240,322 **UNFPA** : $ 237,166	**UNHCR : $** 317,931 **UNICEF : $** 280,376 **UNFPA : $** 276,693	XXXX: $ XXXXXX XXXX: $ XXXXXX XXXX: $ XXXXXX

Deux-trois phrases avec une brève description du projet et une explication succincte de la façon dont le projet est rapide, catalytique et tolérant au risque / innovant:
Ce projet vise à renforcer la cohésion sociale dans la zone du Nord Tillabéry, tout en promouvant les modes pacifiques de gestion de conflits dans sept communes de Tillabéry, notamment par le renforcement de l'inclusion des jeunes (filles et garçons) et des femmes dans les mécanismes de prévention et gestion de conflit. Spécifiquement, le projet a pour stratégie de renforcer la résilience des populations à travers des mécanismes communautaires de résolution pacifique fonctionnels qui impliquent les jeunes, les femmes et les élus/leaders, tout en offrant des opportunités d'insertion socio-économique aux jeunes.

Résumez le processus de consultation dans le pays et le processus d'endossement préalable à la soumission à PBSO, y compris à travers la revue / consultation du Comité de pilotage PBF s'il existe.
Le présent projet est le résultat des consultations des différents acteurs tels les ministères sectoriels, la Haute Autorité à la Consolidation de la paix, et les élus locaux de la zone. Le secrétariat PBF et toutes les parties prenantes ont procédé à une mise à jour de l'analyse de conflit qui a permis de dessiner les portes d'entrée des nouvelles propositions. Ainsi, un atelier de priorisation a été organisé avec toutes les parties prenantes pour l'élaboration des notes conceptuelles. Les partenariats inter-agences ont été noués, et après des consultations avec nos différentes hiérarchies, la note conceptuelle a été soumise au comité de pilotage à travers le secrétariat PBF. Il faut noter l'appui ponctuel d'un consultant de Peace Nexus pour l'élaboration des notes conceptuelles au cours de ce processus. Les documents de projets ont ensuite été élaborés et soumis pour approbation.

Marqueur genre du projet[3] : _2__

[3] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal.
Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif
Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative.

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloues aux activités qui ont un lieu direct avec l'égalité entre les sexes / renforcement des capacités des femmes : 50% du budget seront alloues aux activités relatives pour la promotion de l'égalité entre les sexes	
Marqueur risque du projet[4] : __2__	
Sélectionnez le domaine d'intervention prioritaire (« focus area ») de PBF qui résume le mieux le sujet du projet (choisissez seulement un domaine[5]) : _____ Le cas échéant, le résultat de l'**UNDAF** auquel le projet contribue: Effet 2. D'ici à 2021, la sécurité intérieure, transfrontalière et communautaire ainsi que le système judiciaire sont améliorés pour garantir le respect des droits humains et l'accès des groupes vulnérables à la justice et l'organisation des processus démocratiques ouverts, transparents, crédibles avec des collectivités territoriales mieux gérées, viables et aptes à satisfaire les besoins spécifiques des couches les plus vulnérables notamment les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes vivant avec un handicap. Effet 3. D'ici à 2021, les femmes et les jeunes / adolescents des zones ciblées bénéficient d'opportunités économiques viables, acquis (acquièrent) des compétences et aptitudes nécessaires à leur autonomisation et participent aux processus de prise de décision et à la promotion des pratiques visant l'élimination des inégalités et des violences basées sur le genre y compris le mariage des enfants Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue: ODD 5 et 16	
Type de soumission : **Nouveau projet** ☒ **Révision de projet** ☐	**S'il s'agit d'une révision de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une justification brève en bas:** **Extension de la durée :** ☐ Durée additionnelle du projet en mois : **Changement de résultat / sujet :** ☐ **Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :** ☐ **Budget PBF additionnel :** ☐ Budget additionnel par agence récipiendaire: **USD XXXXX** **Justification courte pour la révision:** *NB : s'il s'agit d'une révision, montrez tout changement du document projet en rouge ou en MODE REVISION. Veuillez également inclure un nouveau cadre de résultat et budget en indiquant de manière claire les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

[4] 0 = risque faible pour l'attente des résultats
1 = risque moyen pour l'attente des résultats
2 = risque élevé pour l'attente des résultats
[5] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;
(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET : L'implication des jeunes et des femmes dans la résolution pacifique des conflits communautaires dans la zone nord Tillabéry

Mme Alessandra MORELLI, ***Représentante*** [redacted] ***Signature*** ***Name of Agency: UNHCR*** ***Date et tampon:***	**Représentant du gouvernement national** ***Nom :*** ***Signature*** ***Titre :*** ***Date et tampon :*** General Mahamadou Abou TARKA [redacted]
Felicite Tchibindat [redacted] ***Signature*** ***Name of Agency: UNICEF*** ***Date et tampon:*** 23/11/2018	
Mr Ismaila MBENGUE ***Signature*** ***Name of Agency: UNFPA*** [redacted] ***Date et tampon:***	
Coordinateur Résident ***Nom*** [redacted] ***Signature*** ***Date & tampon*** 23/11/18	**Peacebuilding Support Office (PBSO)** ***Name of Representative*** [redacted] ***Signature*** **Assistant Secretary-General, Peacebuilding Support Office** ***Date& Seal***

I. Contexte de consolidation de la paix et justification pour l'appui de PBF (4 pages max)

a) Un résumé succinct de l'analyse des conflits et le lien entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-il répondre aux causes structurelles et facteurs principaux de tensions / conflits? Fournissez une analyse des acteurs clefs et parties prenantes principales qui ont un impact ou sont touchés par les facteurs principaux de tensions auxquels le projet va répondre. Cette analyse doit être sensible aux questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.

Contexte général :

La population nigérienne est estimée à 20.6 millions d'habitants, dont 50,2% sont des femmes et 84% vivent en milieu rural (RGPH). De manière générale, le statut de la femme nigérienne, est relégué au rôle reproductif, et elle n'est pas consultée même pour les décisions les concernant. Selon une consultation des jeunes sur la paix et la sécurité (Search for Common Ground, 2017), les filles mentionnent de manière évidente que les violences qu'elles subissent et les risques d'insécurité affectent négativement leur pouvoir à participer aux activités de paix et sécurité.

Au Niger, le taux de croissance démographique engendré par une forte fécondité est le plus élevé (3.9%) au monde. La population est caractérisée par une forte proportion de jeunes : deux nigériens sur trois sont des jeunes de moins de 25 ans (66%) et 33% des nigériens sont des jeunes compris entre 15 ans et 35 ans. Cette jeunesse se caractérise par une faible scolarisation, un faible accès à l'emploi (seuls 12 à 13% de jeunes ont accès à des emplois rémunérés). Le manque d'emplois est perçu par les jeunes comme une injustice et une forme d'exclusion, ce qui amène à de grandes frustrations ; l'autonomie étant valorisée par les communautés parce qu'elle permet d'accéder plus facilement aux sphères décisionnelles de par sa reconnaissance.

La porosité des frontières expose toute la bande ouest aux attaques des groupes terroristes affiliés à Al-Qaida et l'Etat islamique notamment la zone frontalière avec le Mali et le Burkina Faso. L'insécurité grandissante dans cette zone du Sud communément appelle le Liptako Gourma affectent directement les régions de Tahoua et Tillabéry, au Niger. Depuis l'analyse des vecteurs de conflits de 2014, les groupes armés, dont certains se réclament djihadistes, ont directement impacté la sécurité de la zone frontalière du Liptako-Gourma (LG) au Niger, au Burkina Faso et au Mali. Ces groupes ont un impact direct sur la récurrence et la violence des conflits ainsi que sur la cohabitation des habitants de la zone. Les conflits multidimensionnels et intercommunautaires, entre éleveurs et agriculteurs, mais également entre éleveurs sont en hausses et de plus en plus violents. Bien que parfois qualifié « d'extrémisme violent », des recherches récentes mettent plutôt en lumière les spécificités locales du phénomène dans cette zone et font ressortir que cet extrémisme semble répondre à des problématiques locales plutôt qu'à des enjeux globaux. Le lien avec le djihadiste international est assez ténu.

La région de Tillabéry est devenue très instable en raison de nombreuses attaques meurtrières attribuées à des groupes djihadistes, visant régulièrement des positions de l'armée et des camps de réfugiés. Selon l'analyse conjointe de risque de vulnérabilité et priorisation conduite par OECD, il ressort que plus de 10 000 personnes déplacées depuis décembre 2017, et plus de 40 000 personnes dans 43 villages de la région pourraient être déplacées si l'insécurité se détériore

davantage. Les raids fréquents et l'instabilité ont également mis à rude épreuve les opérations de secours, notamment dans le nord et l'est du Mali.

Analyse de conflit

Tensions communautaires

Ces tensions sont consécutives aux difficultés de cohabitation entre deux ou plusieurs communautés qui ont du mal à développer un sentiment de vouloir vivre en commun. Ce rejet de l'autre est relevé entre les différents sous-groupes communautaires, songhrai, touarges peulh par exemple de l'expression d'un faible enracinement de la culture de la paix. Cette intolérance est latente ; Un évènement anodin suffit pour déchirer des passions et déboucher sur un conflit communautaire violent. Les déterminants majeurs des conflits intercommunautaires dans cette région sont liés à l'exploitation des ressources naturelles dont le foncier, aux rivalités interethniques, aux questions d'ordre politique (chefferie), aux conflits de génération et à la transhumance. L'ONU a dit avoir répertorié "au moins 46 attaques" de groupes armés au Niger dans la région de Tillabéry depuis février 2016 à octobre 2017. Entre janvier et mars 2018, au total 8432 personnes déplacées internes sont arrivées dans la commune d'Inates dont 6685 au mois de mars et les déplacements continuent6.

Il faut noter également que devant une situation sécuritaire difficile au Mali, le territoire nigérien abrite beaucoup de personnes affectées ou impliquées dans les conflits au-delà de ses frontières. Ce cadre est en évolution rapide et constante et il est parfois difficile de bien saisir qui sont les auteurs et quelles sont les causes des attaques. Leur présence depuis 3 ou 4 ans a eu un impact direct sur l'équilibre fragile entre les populations locales. Il y a aussi un manque de confiance entre les populations autochtones et les réfugiés sur lesquels plane un sentiment de suspicion de la part de ces autochtones.

Les Forces de Défense et de Sécurité qui sont censés protéger la communauté, manquent de soutient et de confiance de la population. Ces forces font souvent objet d'attaques terroristes, dont plusieurs postes de gendarmerie.

Absence d'opportunités socio-économiques pour les jeunes (manque d'opportunité)

Les jeunes désœuvrés et sans perspective découvrent les groupes terroristes (MUJAO, AQMI) comme un modèle puissant de valorisation individuel. Vulnérables, ces jeunes deviennent des cibles faciles et terreaux favorables à l'enrôlement par les groupes extrémistes. Les groupes terroristes dans leurs modes de recrutement font miroiter aux jeunes des perspectives d'avenir plus alléchantes que ce qui est proposé aux jeunes désœuvrés. Les principaux indicateurs portant sur les opportunités d'emploi décrivent une population peu occupée (41,6 % de la population âgée de 15 à 64 ans est employée en 2008) et essentiellement tournée vers une économie de subsistance. Les taux de chômage relativement faibles (2,4 % de la population active et 2,3 % des 15-24 ans en 2008) ne reflètent que partiellement les difficultés rencontrées sur le marché du travail, caractérisé par le sous-emploi et de faibles revenus. A cela s'ajoute une forte présence de réfugiés maliens répartis comme suit à la date du 31 juillet 2018 (Abala : 16.043 ; Mangaizé 8.308 ; Ayorou 11.547). Cette population refugiée majoritairement jeunes vient grossir le nombre des personnes qui sont déjà désœuvrées au sein des localités d'accueil.

Selon l'étude sur les déterminants de la radicalisation des jeunes réalisée par UNFPA en 2016 dans le cadre du projet PBF Résolutions 1325, les réponses à la question de savoir s'il existe

---

6 https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/rapport_momonitoring_protection_tillaberi_mars_2018.pdf

des jeunes radicalisés au Niger, une forte majorité se dégage en faveur du oui, soit 88,3% à Agadez, 74,7 à Tahoua, 93,8 à Tillabéry et 98,9 à Zinder.

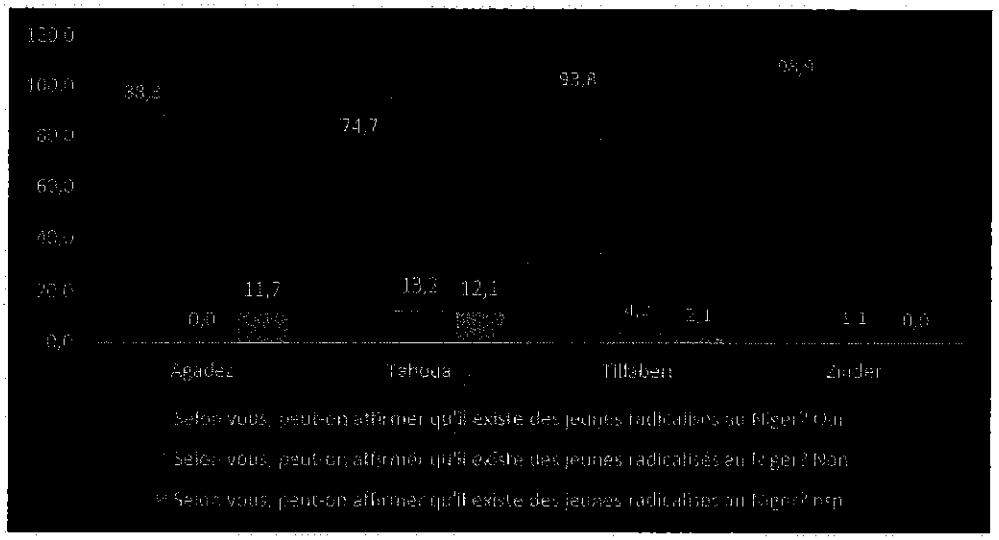

L'étude poursuit l'analyse en ces termes 'la radicalisation des jeunes est un phénomène complexe qui ne peut s'expliquer par une seule raison que par un ensemble de facteurs. Plusieurs facteurs peuvent entraîner la radicalisation d'un jeune au Niger. Ces facteurs sont présents à divers niveaux : individuel, familial, social et national et consistent, par exemple, en vulnérabilités économiques et émotionnelles comme des sentiments de colère ou d'aliénation, liés aux conditions politiques ou sociales, à la rationalisation subjective de l'usage de la violence et à la petite délinquance'.

	Causes sociales de la radicalisation des jeunes garçons	Causes sociales de la radicalisation des jeunes filles
REGION DE TILLABERI	– Déception; – Désœuvrement; – Favoritisme; – Frustration; – Injustice; – Irresponsabilité des parents; – La pauvreté; – L'impunité; – Mauvaise éducation; – Mauvaise fréquentation;	– Analphabétisme; – Désœuvrement; – Ignorance – Irresponsabilité des parents; – l'ignorance; – Lorsqu'elle est épouse d'un mari radicalisé; – Mariage forcé; – Mauvaise éducation.

Source : Etude sur les déterminants sociaux de la radicalisation des jeunes au Niger, UNFPA, 2016.

Exclusion des femmes et des jeunes dans les sphères décisionnelles relative à la gestion de conflit

Les normes socioculturelles justifiant l'autorité des ainés et des hommes sur les femmes et les jeunes considèrent les filles comme des cadets et inexpérimentées. Cette perception a pour conséquence la persistance de la faible représentativité des femmes, des jeunes filles et garçons dans les instances de prise de décisions (par exemple à la tête des 266 conseils municipaux, seulement 6 sont des femmes dont 2 à Zinder, 3 à Tillabéry et 1 à Tahoua). Dans les 5 communes cibles, ces dernières subissent une double discrimination du fait de leur âge et de leur sexe ; leur avis n'est pas très souvent pris en compte, même au sein du cercle familial. Conséquemment, les femmes et jeunes sont très peu représentés dans les mécanismes de gestion de conflits au niveau communautaire. Une gestion de conflit plus inclusive est de nature à améliorer la cohésion sociale au niveau communautaire.

La prolifération des armes légères

La prolifération d'armes légères est la cause et la conséquence de l'instabilité dans la zone nord Mali. Cette zone est sujette à la présence des groupes armes et djihadistes qui règnent sur cette portion du territoire Malien. Dans la zone Nord Tillabéry, cela se manifeste par une insécurité résiduelle notamment le vol de bétail intra-communautaire, le vol et le banditisme arme s'étant dans toute la zone Nord Tillabéry. Les Certains jeunes sans emplois sont devenus des producteurs d'insécurité à cause de ces armes qui circulent et exacerbent les conflits de tous genres. Cela ternit l'image des jeunes qui sont perçus comme des fouteurs de trouble dans la communauté qu'ils soient impliqués ou non dans ces activités illicites.

Dans certaines zones d'accès difficile, ou les forces de sécurité sont très peu présentes, les bandes font perpétrer des attaques à l'endroit des paisibles citoyens. La question de la détention des armes illicites n'est certes pas totalement nouvelle au Niger. Le trafic d'armes a pris une ampleur inquiétante depuis que quelques personnes ou groupes de personnes ont dû acquérir des armes pour s'auto- défendre des attaques des bandits.

La présence des groupes djihadistes dans le nord Mali a également créé des conditions favorables à un trafic d'armes de toutes sortes, alimentant ainsi toute la zone. La prolifération des armes illicites a créé des conditions favorables à l'instauration d'une insécurité généralisée notamment :

- La récente tuerie de plus de 30 personnes (Peulhs et Touaregs en Septembre 2018) en représailles aux confits intercommunautaires au Nord Mali ;
- L'impossibilité d'emprunter certaines routes sans escorte militaire ;
- Le sabotage de certaines installations techniques (faisceaux herziens, lignes de télécommunication) les exactions contre les populations, le pillage des marchés ruraux hebdomadaires, etc.

Le constat a été fait par les services de sécurité que les armes entrent au Niger par plusieurs voies clandestines. Cette entrée massive d'armes est rendue possible du fait de la perméabilité des frontières et de la modicité des moyens (financiers, humains, matériels) dont disposent les Forces de Défense et de Sécurité. Deux principales catégories de personnes introduisent et détiennent illégalement des armes au Niger. Il s'agit notamment d'une part des bandits armés qui rançonnent les voyageurs, tuant souvent leurs victimes et emportant leurs biens. Leurs actions sont très souvent liées à des trafics de toutes sortes, notamment d'armes, de drogues, de cigarettes, de voitures. D'autre part ceux sont des personnes ou groupes de personnes qui acquièrent des armes pour assurer leur sécurité et celle de leurs biens.

Cependant dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 1325, notamment dans la commune d'Abala (commune de convergence avec le projet actuel) la dynamique des jeunes comme acteurs de la paix a été promue, embrassée et modélisée par certains jeunes qui servent d'exemple à leurs pairs. L'implication de ces modèles positifs sera encore plus valorisée en les

érigeant comme agents de changement pour sensibiliser les jeunes sur les conséquences de la détention illicite d'armes.

Analyse Genre :
Dans la dynamique de gestion de conflits, les us et coutumes écartent la femme. Elles sont très peu représentées dans instances de prise de décision et de surcroit marginalisées de la plupart des mécanismes de gestion de conflit souvent exclusivement masculin. Or, elles jouent un rôle de taille dans le règlement des conflits familiaux. Les femmes peuvent aussi, jouer un rôle dans la lutte contre l'extrémisme violent. Elles peuvent être associées aux groupes de différentes manières ; elles peuvent être victimes ou complice. Il a également été démontré que les femmes jouent un rôle crucial dans la prévention des conflits et aussi dans le recrutement des enfants par les groupes extrémistes, d'où l'intérêt d'impliquer la femme dans les mécanismes de prévention et gestion de conflits et d'en faire un allié stratégique.
Au niveau de la résolution des conflits, les femmes jouent un rôle dans l'ombre et ont une influence dans la vie communautaire et par conséquent peuvent jouer un grand rôle dans les questions de paix et sécurités si elles sont impliquées.
Le présent projet envisage de rehausser le rôle joué dans l'ombre par les femmes dans la gestion familiale afin de l'étendre à la résolution des conflits communautaires.

Pour ce faire, une attention particulière sera portée à 3 des 4 principaux domaines de la résolution 1325, à savoir : i) la participation des femmes et des filles à tous les niveaux de prise de décision, notamment dans les conseils communaux d'autant qu'il existe des stratégies de participation des femmes et des jeunes aux instances de décisions ; elles doivent être incluses dans les négociations d'apaisement des conflits communautaires ; ii) la protection des femmes et des filles contre les violences sexuelles et les violences basées sur le genre ; et iii) la prévention de la violence contre les femmes par la promotion des droits de la femme, la recevabilité et l'application des lois, y compris par la poursuite des auteurs en lien avec les centres de prise en charge qui seront installés dans la zone dans le cadre d'autres interventions.

Il convient de noter que dans ce domaine le Niger dispose d'un plan d'action de mise en œuvre de la Résolution 1325 élaboré par le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant.

Analyse des acteurs cibles

Acteurs	Dynamique de conflit
Communautés	Les communautés s'opposent dans les différends fonciers et dans la région spécifique de Tillabéry, les communautés vivant du côté du Niger sont les mêmes au niveau du Mali. Conséquence directe des conflits intercommunautaires au Mali ont des répercussions directes au Niger. Les conflits entre éleveurs agriculteurs, et les règlements de compte, vols de bétails sont aussi fréquents. La cohabitation entre Les peulhs, touareg, les songhaï qui sont agriculteurs ou éleveurs créent aussi des tensions.
Groupes armés	MUJUAO, AQMI ont leurs bases au Mali, mais font des incursions en territoire Nigérien notamment dans le nord Tillabéry. Le manque d'administration du côté Mali à favoriser l'implantation totale des terroristes pour mieux organiser leurs attaques. Ces groupes prospectent et recrutent au Niger. Ils ont une influence sur les campements, les villages et les camps des réfugiés.

Forces de sécurité	Les Forces de Défense et de sécurités sont toujours attaquées par les groupes terroristes. La porosité des frontières complique leurs taches. Il manque de confiance entre les populations et les FDS. La relation entre les populations et les forces de défense et de sécurité paraît encore plus problématique. Lors des entretiens et des focus groups, les communautés des trois régions ont rapporté d'innombrables cas de mauvais traitements, de violences abusives, d'arrestations arbitraires, d'extorsions et d'exécutions extrajudiciaires dont les FDS des trois pays se seraient rendues coupables. Les agents des eaux et des forêts sont unanimement pointés du doigt comme étant responsables de harcèlements, de mauvais traitements et de rackets, plus particulièrement au détriment des Peuls défavorisés. En même temps, le déploiement des FDS dans la lutte armée contre le terrorisme au Sahel central exacerbe un sentiment de suspicion généralisée qui entraîne des dérives dramatiques et sans précédent. Selon le rapport intitule : SI LES VICTIMES DEVIENNENT BOURREAUX : Facteurs contribuant à la vulnérabilité et à la résilience à l'extrémisme violent au Sahel central (International Alert 2018).
Refugiés	Les réfugiés sont stigmatises et indexes par la population comme des fauteurs de troubles, d'où une méfiance de la part de la population d'accueil.
Autorités locales	Les autorités locales (chefs traditionnels, maires, leaders religieux) jouent un rôle de coordination pour toutes les questions concernant la consolidation de la paix dans la communauté. Ils jouent un rôle stratégique dans la prévention et la gestion des conflits. Dans ces zones excentriques, la présence et les services de l'état (en particulier sociaux de base, justice, sécurité) sont manquants et une perte de confiance au rôle médiateur de l'état est répandu. De plus, l'autorité coutumière, souvent associé à l'état, est également en perte de légitimité.
Jeunes	Les jeunes sont les plus nombreux, désœuvrés, exclus de la sphère de prise de décision et même si impliques, ils jouent un rôle figuratif.
Femmes	Les femmes sont marginalisées, peu écoutées et écartées des sphères décisionnelles. Elles peuvent jouer le rôle d'informateurs clés dans la communauté. Elles maitrisent les mouvements des jeunes dans la communauté.

b) Une description brève pour expliquer comment le projet est en phase / appuie les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et comment le projet promeut l'appropriation nationale. Décrire comment les composantes sont complémentaires d'autres interventions dans ce secteur d'intervention / zone géographique, y compris les leçons apprises d'ancien appui du PBF (ou autre).

Cadre stratégique

Le projet s'aligne au Plan de développement économique et social (PDES 2017-2021) du Niger, en son Axe 4 en lien avec « La paix, la gouvernance et la sécurité », et à la Politique nationale de genre et la Politique nationale de la jeunesse.

En 2016, le Ministère en charge de la promotion de la femme a élaboré un Plan d'Action National pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 ; cette initiative permettra d'aborder et mettre en œuvre quelques interventions clés telles que le renforcement de l'environnement institutionnel, juridique et social favorisant la prise en compte du genre dans la prévention et

la gestion des conflits et la promotion de la participation et la représentativité des femmes aux processus de médiation, de prévention et de gestion des conflits.

La mise en œuvre des activités du projet Résolution 1325 et 2250 a permis non seulement de susciter un éveil de conscience des jeunes sur les thématiques liées à la citoyenneté, la prévention et gestion non violente des conflits, la consolidation de la paix, le leadership des jeunes. Le projet va s'appuyer sur les membres des réseaux des femmes et des réseaux des jeunes mis en place dans le cadre du projet 1325 dans la commune d'Abala. Dans les autres communes, le projet va étendre les mêmes stratégies expérimentées dans le cadre du projet 1325 telles que le tutorat, et le dialogue intergénérationnel au sein des espaces surs. Les dialogues et l'implication des autorités locales dans le projet ont permis de briser les stéréotypes que les générations ont les unes envers les autres et de créer un cadre d'échanges.

De plus, la Politique Nationale de la Jeunesse a été révisée en 2017 afin d'intégrer les questions de paix et de sécurité et le rôle de la jeunesse dans sa contribution. Aussi, le présent projet s'aligne avec la vision et l'axe 1 de la Politique nationale de Genre, qui veut à l'horizon 2027 « bâtir, avec tous les acteurs, une société, sans discrimination, où les hommes et les femmes, les filles et les garçons ont les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance ».

Par ailleurs, les interventions du projet cadrent avec les principes directeurs et la vision de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix en termes de : « renforcer le rôle des femmes dans l'éducation et la participation au processus de consolidation de la paix » et « l'engagement de la société civile dans le processus de consolidation de la paix est une condition préalable à une appropriation locale plus large et plus inclusive de la transformation projetée et, finalement, à sa durabilité. » (Vision et Plan d'action HACP 2014-2018).

Aussi, le projet cadre parfaitement avec le produit 2.2 de l'UNDAF intitulé « les communautés ciblées et les institutions chargées de la sécurité transfrontalière et intérieure ont les capacités pour prévenir et atténuer les menaces, favoriser la cohésion sociale et consolider la paix et la stabilité ». Il s'inscrit sur la stratégie du G5 Sahel pour la paix et la sécurité, les Objectifs de Développement Durable, sur l'Egalite des sexes (ODD5), et sur la paix et la sécurité (ODD 16). Aussi, le projet s'aligne aussi à la stratégie intégrée des Nations Unies au Sahel (SINUS). D'une part, il s'aligne à l'objectif 2.3 du domaine prioritaire 2 (prévenir et résoudre les conflits et consolider la paix, prévenir l'extrémisme violent et la criminalité, et promouvoir l'accès à la justice et les droits de l'homme) qui vise à « Renforcer les capacités institutionnelles pour l'engagement des citoyens, la médiation et le renforcement de la confiance en vue de favoriser la réconciliation dans les communautés gravement touchées par les conflits ». Et d'autre part il participe aux résultats du domaine prioritaire 6 (Autonomiser les femmes et les jeunes pour la paix et le développement au Sahel) à travers son objectif spécifique de « s'attaquer aux goulots d'étranglement qui empêchent les femmes et les jeunes de réaliser leur plein potentiel et les autonomiser en tant que gardiens de la paix et du développement au Sahel ».

Appropriation nationale

Dans sa mise en œuvre, le projet se basera sur une approche participative et s'efforcera à réussir l'appropriation nationale à travers les ministères de la jeunesse et des sports, et de promotion de la femme qui sont déjà impliqués dans la planification de ce document.

A niveau déconcentré, les directions des ministères de la jeunesse et des sports et de la promotion de la femme seront pleinement impliquées dans la planification opérationnelle du projet. Ainsi, pour favoriser l'appropriation régionale, le projet sera lance à Tillabéry avec toutes les parties prenantes. Un atelier de lancement sera organisé afin de procéder de manière participative à un exercice de planification opérationnelle qui devra déboucher sur un Plan de Travail détaillé sur le cycle du projet soit 18 mois Au niveau communautaire, les conseils municipaux comme organe de pilotage du projet, s'assurera de la mise en œuvre des activités du projet.

Complémentarité des interventions

Le présent projet propose de mettre un accent et valoriser la contribution des jeunes et des femmes dans le processus de consolidation de la paix. Aussi, il envisage d'impliquer les forces de défenses et de sécurité afin de créer une confiance avec les jeunes. Il créera certainement des effets catalyseurs que le projet jeunesse de Tillabéry qui est en cours d'instruction sous le financement de l'AFD capitalisera.

La dynamisation de mécanismes de gestion communautaire de conflits qui impliquent les jeunes et les femmes constitue une porte d'entrée pour promouvoir la cohabitation pacifique et la cohésion sociale entre les communautés. La présence des forces du G5 Sahel dans la zone est la preuve de la prise en charge du conflit au niveau militaire ; mais, vu le flux de population revenant vers le Niger, la solution militaire seule ne suffit pas, celle-ci doit être jumelée avec des mesures de prise en charge communautaire des conflits.

En 2017, dans le cadre du projet « Mise en œuvre des résolutions sur la paix et la sécurité avec les femmes et les jeunes », une Stratégie Nationale de participation des jeunes aux instances de prise de décision a été validée par le gouvernement. Ce projet-ci participe à sa mise en œuvre. Il capitalisera également les acquis du projet précédent, en utilisant et renforçant les espaces citoyens et espaces surs mis en place dans les communes.

Ce projet est également en complémentarité avec les projets suivant :

Tableau 1 : Etat des lieux des activités relatives à la complémentarité du projet dans la zone du Liptako

Résultat ou thématique visé	**Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)**	**Projets majeurs**	**Durée de projet**	**Budget en dollars US**	**Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement**
Autonomisation des Femmes et implication	PBF	Mise en œuvre des résolutions des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix	2016-2017	1.500.000	Les résolutions des Nations Unies sur la consolidation de la paix ne sont pas connues des jeunes. Ces

pacifique des jeunes dans les zones à risques					sensibilisations seront poursuivies avec le présent projet
	PBF	Appui à la gestion préventive des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles	2016-2018	1.500.000	Le pays fait face à de nombreux conflits éleveurs agriculteurs. Ce projet continuera la promotion des mécanismes inclusifs de prévention et gestion des conflits communautaires.
Prévention et gestion des conflits et gouvernance inclusive	PBF	Promotion de la sécurité communautaire et de la cohésion sociale dans la région Liptako-Gourma (Mali, Niger, Burkina Faso).	2017-2018	1.000.000	La marginalisation de certains jeunes, le déficit de confiance entre les populations et les FSD, et les conflits entre éleveurs et agriculteurs. Le projet travaillera avec les mêmes acteurs.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une **brève description du contenu du projet** – les résultats attendus du projet, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse des conflits dans la section 1 (cette section doit être sensible aux questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

Ce projet vise à contribuer aux efforts de stabilisation et de consolidation de la paix dans la zone de Nord Tillabéry, en répondant aux enjeux majeurs identifies par les résultats suivant :

Résultat 1 : La résilience des populations est améliorée à travers des mécanismes communautaires de résolution pacifique fonctionnels qui impliquent les jeunes, les femmes.

D'une part, il est prévu de renforcer le leadership des jeunes en leur donnant les moyens de contribuer à la pérennisation de la paix dans leurs communes. Pour cela, des séries de sensibilisation seront entreprise dans les espaces de dialogue citoyens mis en place dans le cadre du projet PBF, mise en œuvre des résolutions 1325, sur des thématiques clé tel que la détention illicite des armes, la culture de la paix, la citoyenneté et la CVE, à l'endroit de 1 400 (30% de filles) jeunes filles et garçons âgés de 10-14 ans, a raison de 200 par commune. Ils seront cibles dans les écoles traditionnelles et les medersas. Le but recherché étant d'émanciper ces jeunes afin qu'ils réalisent très tôt le rôle positif qui leur revient de jouer dans le maintien

de la paix dans leurs communautés respectives. Des campagnes de sensibilisations seront menées à l'endroit des jeunes via des activités culturelles. Il s'agit du théâtre participatif expérimenté par Search for Common Ground pour conscientiser les jeunes et accroître leur résilience face à l'extrémisme violent à travers une mise en scène pour théâtraliser les conflits Cette approche de sensibilisation par le théâtre consiste à identifier les conflits communautaires et proposer des solutions. Le spectacle met en évidence l'impact négatif des conflits/ violences et l'impact positif des solutions coopératives.

Parallèlement, les 600 jeunes (filles et garçons) de 15-24 dont 30% quant à eux bénéficieront plus de formations à l'aide de modules dynamiques pour déconstruire les perceptions négatives autour du rôle violent, insouciant que leur relèguent les ainés.

En somme, ces sensibilisations et formations permettront de transformer ces jeunes en agents vecteurs de changement et porteur de message de paix. L'objectif ultime vise étant de les dissuader à joindre les mouvements terroristes et s'engager à contribuer au maintien de la coexistence pacifique dans leurs localités.

Le projet met aussi un accent particulier sur les femmes notamment dans l'optique de valoriser leur rôle dans la consolidation de la paix, tout en renforçant leur connaissance et en les insérant dans les mécanismes de prévention et gestion de conflits. Ces rôles important des jeunes et des femmes, seront mis en exergue dans la stratégie de communication qui sera développée pour sensibiliser la population sur la problématique de la détention illicite d'armes à feu. Une enquête formative aura lieu dans chaque commune à travers des focus groupe afin de recueillir les informations nécessaires à l'élaboration de la stratégie. Ces messages de paix qui sont aussi porteur d'information seront discutés lors des assises communautaires, et produit par les jeunes et enregistrés et diffusés au niveau des radios communautaires.

Ces jeunes et femmes formes doivent avoir accès aux plateformes de gestion de conflit afin de faire entendre leur voix. Pour être efficient, les mécanismes fonctionnels de gestion de conflits seront identifiés afin qu'ils soient standardisés et renforcés. Alors, un code communautaire de gestion de conflit, valorisant les méthodes traditionnelles de prévention et gestion de conflit sera établi pour chaque commune. A cet effet des enquêtes participatives recenseront ces méthodes traditionnelles qui seront internalisées et vulgarisées au niveau de la commune. D'autre part, les autorités seront outillées pour faciliter la mise en place des mécanismes de participation inclusifs (formels et informels) aux prises de décision et processus de consolidation de la paix. Les jeunes et les femmes siègeront au même titre que les élus afin qu'ils avalisent les décisions et se sentent impliques et pris en compte. Aussi, on procèdera à la conception des outils de suivi et évaluation pour l'utilisation des mécanismes de prévention et gestion de conflits. Cela rétablira la confiance quant au rôle médiateur de l'Etat.

Résultat 2 : 500 jeunes filles et garçons (30% de filles) vulnérables de 15-24 issus des zones à conflits ont les capacités de s'auto prendre en charge économiquement

Parmi les 600 jeunes de 15-24 ayant bénéficiés de la formation sur la culture de la paix et ayant remplis certains préétabli, 500 dont 30% de filles seront insérer dans le tissu socio-économique de leur communauté pour renforcer leur résilience a l'enrôlement dans les groupes extrémistes. Une étude d'opportunité durable sera conduite dans chaque localité pour donner l'opportunité aux jeunes de bénéficier de formation professionnelle et aspirer à l'entreprenariat.

b) **Cadre des résultats du projet**, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, indicateur de progrès (doit être sensible aux questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.

c) Fournir une **théorie du changement pour le projet** – càd comment les interventions prévues vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez quelles sont les interventions qui sont particulièrement risquées.
(Note: Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

Si les capacités de promotion de la « culture de la paix » des femmes, des jeunes (filles et garçons), des élus/leaders ciblés sont renforcées, et si les mécanismes de résolution de conflits sont harmonisés et/ ou redynamisés,

Si les jeunes filles et garçons de 15-24ans sont impliqués dans la prise de décision concernant la résolution pacifique des conflits, et qu'ils bénéficient d'opportunités socio-économiques durables

Si les autorités communales, religieuses et traditionnelles comprennent l'importance d'impliquer les jeunes filles et les garçons dans la consolidation de la paix et les impliquent effectivement,

Alors, les conflits entre communautés seront résolus de manière pacifique parce que plus les communautés s'appuieront sur ces mécanismes pour résoudre les conflits et/ou éviter l'escalade des conflits, et ces jeunes vulnérables sensibilisés ont des alternatives face au risque d'enrôlement dans les groupes extrémistes.

d) **Stratégie de mise en œuvre du projet** – expliquez comment le projet va réaliser les activités de la manière la plus effective et efficace pour atteindre les résultats, y compris la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le critère de sélection des bénéficiaires, le calendrier pour mettre en œuvre les activités, la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (doit être sensible aux questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

Zones d'intervention géographique :

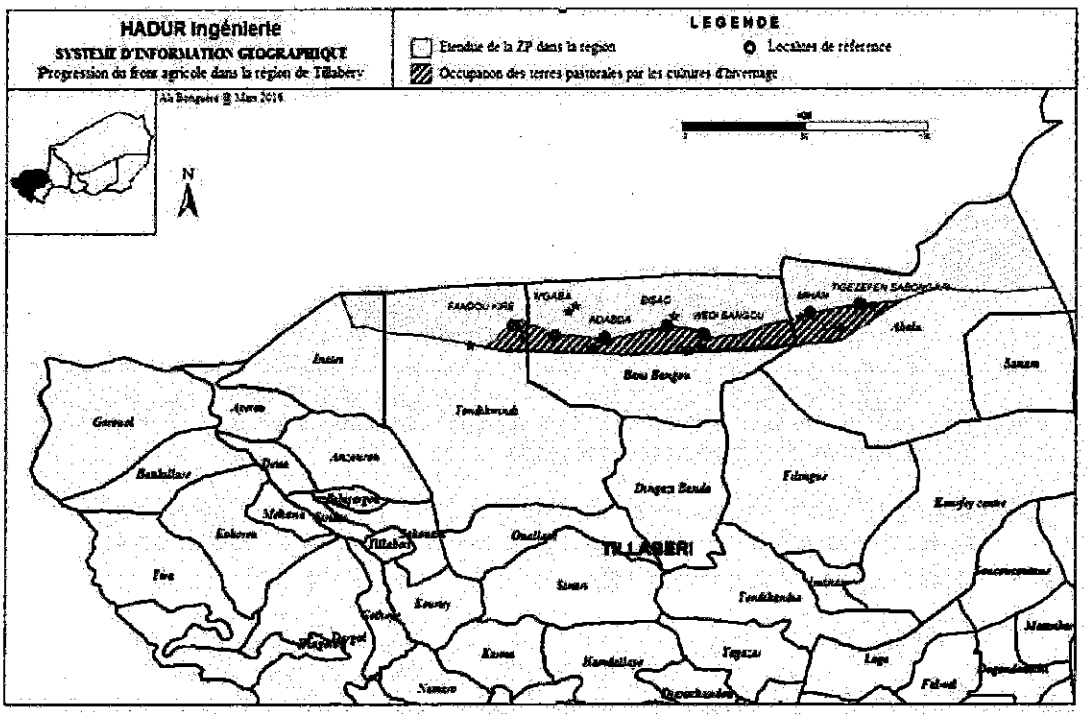

Les choix des zones géographiques sont portés sur celles à fort risque des conflits communautaires et de criminalités dans la région de Tillabéry. Au regard de ces critères les localités suivantes ont été pré identifiées, il s'agit des sept communes (bande frontalière) (Abala, Ayorou,Sanam, Tondikwindi, Inatès, Makolondi, et Tera).

Ce projet a deux communes de convergence avec le projet transfrontalier Liptako Gourma, notamment celles de Téra et Ayorou. Des réunions se tiendront avec la composante du projet au Niger pour agencer les activités et bâtir sur les synergies et complémentarités.

Sélection des bénéficiaires :

Le projet ciblera 2 600 bénéficiaires directs :

- 1 400 (dont 30% de filles) jeunes filles et garçons de 10-14 ans (âge critique du développement de la personnalité, de l'esprit critique et d'internalisation des valeurs sociales et sociétales), dans les écoles des différentes communes, et
- 600 jeunes (30% de filles) de 15-24 ans. Ces derniers sont des jeunes scolarises et déscolarisé, ou non scolarise et seront identifiés à travers les conseils municipaux.
- 500 femmes de 25-35 qui seront érigées en promotrice de cohésion sociale et seront sélectionnées à travers les conseils municipaux, les autorités coutumières et les associations féminines locales sur la base de leur leadership ;
- 100 élus locaux sur les thématiques de cohésion sociale et l'inclusion des jeunes notamment les filles dans les sphères décisionnelles.

De manière générale, on précèdera à l'identification des villages d'intervention par le comité sur la base des critères prédéfinis (dont notamment la fréquence des conflits et violence). Ensuite une mission d'identification prendra place dans les villages/quartiers/camps.

Le processus de sélection mettra l'accent sur le repérage et l'implication des leaders communautaires, les autorités locales, les organisations de femmes et de jeunes. La sélection

va concerner les populations vulnérables et les acteurs capables d'apporter le changement nécessaire à la stabilité économique et social sur le long terme dans la zone du Liptako.

La sélection utilisera les méthodes et les outils tels que l'approche HEA (Household Economic Approach) qui est une démarche participative et communautaire basée sur des déclarations des informateurs clefs villageois concernant le statut socio-économique des ménages sera utilisée pour cibler les bénéficiaires.

Les 500 (dont 30% de fille) bénéficiaires de l'appui socio-économique seront sélectionnés d'une part sur leur performance et assiduité aux activités du projet et ensuite sur la base de certains définis en commun accord avec les autorités locales et coutumières. Ainsi donc, Les chefs de villages et quartiers seront associés pour la proposition/identification de potentiels bénéficiaires, en appliquant les critères de vulnérabilité tels que : fille mère, fille victime de violence, retourné de pays en crise sans emploi, jeune issu d'une famille très pauvre, orphelin-ne, jamais bénéficié d'appui, victimes d'actes terroristes etc.

De manière indirecte, le projet touchera 7 000 personnes à travers des actions de sensibilisation via les radios communautaires et les campagnes de sensibilisation

Stratégie de mise en œuvre des résultats :
Le projet volet du projet commencera par des actions de sensibilisation de la population afin de les conscientiser eu égard à la problématique de la consolidation de la paix. Des campagnes de sensibilisations seront menées dans les localités de sept communes cibles via des activités culturelles. Sur la base des conflits identifiés dans la zone, des jeunes organisés en troupe de théâtre et encadrés par SFCG feront des mises en scènes pour théâtraliser les conflits et réaliseront des pièces de théâtre dans les localités. Les acteurs de théâtre étant des jeunes, cela encourage au comportement positif au niveau des jeunes et démontre aux membres de la communauté le rôle positif que peuvent jouer ces jeunes.

Des formations thématiques seront organisées pour les jeunes de 15-25 ans (filles et garçons) sur la culture de la paix, citoyenneté, contrer l'extrémisme violent, leadership, technique de communication et vie associative, Elles vont consister à développer des supports visuels (modules) adaptés pour la formation des jeunes et la sensibilisation des femmes et des élus / leaders locaux aux concepts de la culture de la paix, citoyenneté et leadership. Dans le cadre de ce processus d'adaptation, une catégorisation des actions sera faite selon les groupes sociaux.
Par ailleurs, les radios communautaires seront utilisées pour véhiculer des messages de sensibilisations sur la consolidation de la paix, la prévention et la gestion pacifique des conflits, le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale.

De plus, des activités conjointes civilo-militaires (travaux à intérêt communautaires, tribune citoyennes, activités culturelles, socio-sportives) seront organisées pour rapprocher les communautés, les jeunes combattants (groupes et les Forces de défenses et de sécurité. Aussi, le projet va mettre en place un cadre communal formel d'encadrement et d'échange des jeunes par les élus locaux et les leaders religieux à travers le dialogue intergénérationnel et le tutorat. En même temps des sessions de formation sur les droits humains et le droit humanitaire international en collaboration avec les forces de défense et de sécurité (FDS) seront développées.

Un accent sera mis sur l'identification et l'harmonisation des mécanismes en place. Il va renforcer les capacités des membres des mécanismes de prévention et gestion de conflits tout en élaborant un code communautaire (base sur les mécanismes traditionnels) pour la prévention et la gestion des conflits communautaires. Des outils de suivi et évaluation seront conçus pour une meilleure utilisation des mécanismes de prévention et gestion de conflits.

Le projet se focalisera sur l'élaboration d'une stratégie de communication sur le rôle des jeunes et des femmes contre la circulation d'armes à feu sera effective. Cette stratégie est accompagnée par la production des outils de communication (avec la participation des communautés et le pré-test des outils).
Pour finir à ce niveau, des assises communautaires pour échanger sur les conséquences de la détention et la circulation illicite des armes à feu seront tenues.

Le second volet quant à lui procèdera d faire le diagnostic des opportunités porteuses (créneaux et métiers porteurs) par commune à travers une étude de marché et une évaluation de projets professionnelles/ compétences. Cela va servir de base de sensibilisation et d'orientation des bénéficiaires sur les métiers et activités de leurs choix dans les 7 communes.
Chaque commune mettra en place un comité communal d'entreprenariat (CCE) sous la supervision de l'équipe de projet qui va appuyer dans le suivi et l'encadrement des jeunes bénéficiaires.
Pour débuter la formation, le partenaire de mise en œuvre va travailler à identifier et à renforcer les Centres de Formation en Métier (CFM) dans les différentes communes.
Après cela, les bénéficiaires seront orientés et inscrits dans les CFM de leurs choix où ils suivront toutes les étapes de la formation. Le partenaire de mise en œuvre assurera la prise en charge des bénéficiaires participant à la formation dans les CFM à travers l'achat et mise en place des fournitures, paiement des frais d'inscription, paiement des allocations des apprenants, paiement des perdiems des encadreurs et le suivi mensuel de la formation. Après les 6 mois de formation, le projet veillera à identifier des entreprises qui accueilleront les jeunes pour un stage de perfectionnement de 2 mois.

Durant cette période, une formation des jeunes en entrepreneuriat et en vie associative sera organisée. Ainsi les jeunes seront constitués en groupements solidaires de 5 personnes par groupements. Après cette étape, le projet procèdera à une remise de kits de démarrage aux groupements pour mener des activités économiques. Ils signeront à cette fin une convention de bonne gestion des kits sous le contrôle des CCE et des mairies. Un plaidoyer sera organisé à l'endroit de ces mairies pour un appui en locales qui va permettre aux jeunes de s'installer.
Pour renforcer la capacité opérationnelle de ces jeunes, le projet identifiera des institutions de microfinance (IMF) et mettra les groupements des jeunes en relation avec eux pour l'épargne et l'octroi de crédits.

Le projet va mettre un accent particulier sur le suivi et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs durant la réalisation de leurs activités.
A la fin du projet, le partenaire de mise en œuvre organisera un atelier global d'échange et de vulgarisation des expériences.
La mise en œuvre du projet tiendra compte des questions de protection et de sécurité des bénéficiaires et des acteurs impliqués (protection transversale).

Partenaires de mise en œuvre :

En fonction des mandats respectifs et valeurs ajoutées, chaque agence participante interviendra sur les différents volets du projet de la manière suivante :

Produit du projet	**Agence participante et partenaires de mise en œuvre envisagés**
Les communautés cibles sont sensibilisées sur la culture de la paix	UNFPA (lead), UNICEF, structures déconcentrées des ministères de la jeunesse, de la promotion de la femme, conseil communal et les ONGs, GENEVICO, FAD ; SFCG
1.2. Les mécanismes locaux de résolution de conflits identifiés sont rendus fonctionnels	UNICEF (lead), structures déconcentrées des ministères de l'intérieur, conseil communal, leaders communautaires et les ONGs, GENEVICO, DEDI, FAD, Search for Common Ground
1.3 Les capacités des jeunes, femmes et les élus/leaders de la communauté sont renforcés pour accroître leur résilience par rapport à la circulation d'armes à feu	UNICEF (lead), structures déconcentrées des ministères de la jeunesse, de la promotion de la femme, conseil communal et les ONGs, GENEVICO, FAD
2.1. Préparer les bénéficiaires à la création des nouvelles opportunités	UNHCR (lead), Ministère de la formation professionnelle, du Développement communautaire, les conseils communaux, leaders communautaires, FAPCA, ONG DEDI, APBE (Action Pour le Bien Être) ADES (Agence pour le Développement Économique et Social), Search for Common Ground
2.2. 500 jeunes reçoivent un appui en opportunité économique	UNHCR (lead), Ministère de la formation professionnelle, les conseils communaux, leaders communautaires, FAPCA, ONG DEDI, APBE (Action Pour le Bien Être), ADES (Agence pour le Développement Économique et Social), Search for Common Ground

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) **Organisations récipiendaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences récipiendaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifiez qui est l'agence chef de file, et expliquez ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes.

Les agences récipiendaires sont le UNHCR, l'UNICEF et l'UNFPA et leurs partenaires de mis en œuvre qui sont sur le terrain.

Le chef de fil est le HCR au regard de ses expériences dans les localités avec une forte présence en logistique (Sous Bureau Tillabéry, Ouallam, Abala) et structures d'accompagnement avec l'avantage du cadre de concertation en moyen de subsistance communautaire au niveau national et décentralisé (en œuvre). Les partenaires de mise en œuvre seront sélection par

appel d'offre des partenaires de l'UN HCR présent dans la zone (APBE, ADES, Search for Common Ground, DEDI)

L'UNICEF à une grande expérience de renforcement de capacités des jeunes en matière de consolidation de la paix depuis le projet pilote JPAD et le projet AJPANI. Dans ses interventions programmatiques, l'UNICEF dispose d'une expertise dans la mise en place des plateformes de prévention et gestion de conflit. Les partenaires de mise en œuvre pour UNICEF sont les ONG Réseaux GENEVICO, et Search for Common Ground (SFCG).

L'UNFPA a une expérience de travail avec les organisations de la jeunesse. Elle a mis en place des espaces citoyens dans le cadre du projet « mise en œuvre des résolutions 1325 ». Les approches de dialogue intergénérationnel et le tutorat expérimentés par l'UNFPA ont eu des résultats très probants.

b) **Gestion du projet et coordination** – présentez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôle, et une explication pour indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquez la coordination envisagée du projet et les mécanismes de contrôle. Remplissez **l'annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet.

Au-delà des 3 points focaux PBF au sein des 3 agences d'exécution, le projet recrutera un VNU national Spécialiste qui coordonnera la mise en œuvre du projet. Cette personne doit assurer à la fois la coordination et la mise en œuvre du projet et il/elle sera à 100% de son temps sur le projet. Ce volontaire sera sous la supervision directe du chef du sous bureau Tillabéry de UNHCR, et recevra les orientations techniques de l'administrateur principal programme et des points focaux UNHCR/UNFPA/UNICEF. Il/elle rendra compte à travers des réunions hebdomadaires et des rapports trimestriels de progrès. (un montant de $25,000 est prévu)

- Les trois points focaux des agences travailleront pour l'élaboration et la formalisation des partenariats avec les ONG de mise en œuvre d'une part et établiront des calendriers conjoints de mise œuvre et de mission de suivi. (Un montant de $95,000 est prévu)
- 7 animateurs communautaires (agents de terrain dont 30% de femme) vont travailler en étroite collaboration avec les conseils communaux et assureront le suivi du projet sur le terrain. Ils seront recrutés par mesure de sécurité et des leçons tirées des projets PBF précédents dans la zone. Ils seront recrutés sur la base de profils probablement définis de manière consensuelle par les trois agences. A l'issue des leçons tirées des projets précèdent, l'équipe de projet préfère travailler avec les animateurs communautaires qu'avec les VNU qui sont sujets aux respects des mesures de sécurité du système des Nations Unies. Cela impacte énormément la mobilité des VNUs et dans certaines zones comme Inates, l'impossibilité de déploiement. Ces volontaires seront pris en charge à 100% par le projet, soit $30,000 ($240 sur 18 mois par animateur communautaire)

Il s'agira d'assurer la gestion et la coordination avec les autorités Nigériennes, le suivi & évaluation de toutes les interventions et consolider le rapport de progrès conformément au format et calendrier convenus. Cette rubrique inclut également les activités de communication et de visibilité de PBF, rapportage. Les trois agences (UNHCR, UNICEF, et UNFPA) seront responsables du résultat relatif au dispositif de suivi-évaluation, de coordination et de rapportage du programme. Les agences seront également en charge du processus de recrutement des ONGs de mise en œuvre. La rédaction du plan de travail conjoint, des rapports PBF mandataires ainsi que du recrutement de l'équipe d'évaluation externe en fin de projet

seront effectués par les structures de mise en œuvre en concertation sous la coordination des trois agences.

A toutes les étapes du projet, la concertation avec les parties prenantes et le rappel des rôles des différents intervenants devraient permettre d'éviter tout chevauchement et dispersion d'efforts et d'énergie.

Dans le cadre de la coordination, un accent particulier sera mis sur l'information et l'implication des services techniques de l'Etat. Tous les rapports préparés pour ce projet seront partagés avec les partenaires locaux et les services techniques de l'Etat afin qu'ils puissent être pleinement informés et impliqués dans le suivi de l'intervention pour une meilleure appropriation. Ils seront systématiquement partagés avec le Secrétariat PBF et la HACP.

Afin d'assurer l'efficacité des interventions du programme et la cohérence des interventions avec le cadre global de réponse du PBF pour une mise à échelle avec les projets de développement, un comité de Suivi Opérationnel sera établi.

Le Comité de Pilotage (CP) : est l'autorité décisionnelle qui donne les orientations stratégiques et assure la supervision du projet. Le comité de pilotage jouera un rôle important pour le programme y compris l'examen des rapports de mise en œuvre et fournira des orientations stratégiques pour les interventions sur le terrain. Le comité de pilotage se réunira deux fois par an. Il sera assisté dans sa mission d'encadrement stratégique du projet par un Comité de Suivi Opérationnel (CSO).

Le Comité de Suivi Opérationnel (CSO) : composé des points focaux des 3 agences récipiendaires et les acteurs de mise en œuvre. Il aura pour attribution d'encadrer la mise en œuvre du projet conjoint sur le plan opérationnel en renforçant le suivi rapproché et participatif pour répondre aux exigences des actions d'urgences. Il se réunira trimestriellement afin que le PBF soit régulièrement informé de l'état d'avancement des interventions. Les trois agences participantes (UNHCR, UNICEF et UNFPA) et le Secrétariat PBF. La première réunion du CSO pour démarrer le programme se tiendra un mois après la signature de la convention pour apprécier 1) le lancement des premières activités, 2) l'identification des activités qui seront complémentaires à celles mises en œuvre dans le cadre de projets ayant les mêmes objectifs. Le CSO se réunira dans les zones d'intervention du projet selon une rotation qui sera convenue entre les parties. Un rapport de mise en œuvre sera préparé pour chaque CSO. Il présentera les activités mises en œuvre, les conclusions du trimestre achevé et les recommandations pour la suite du projet.

Pour assurer la coordination et la mise en œuvre au niveau opérationnel, le projet fera objet d'un suivi par les autorités et partenaires locaux concernés.

Enfin, le projet s'inscrit dans le cadre du portefeuille des projets PBF au Niger. Dans ce sens, l'équipe de gestion du projet ainsi que les points focaux des agences récipiendaires participeront aux réunions de coordination PBF.

c) **Gestion du risque** – identifiez le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établissez une liste des risques spécifiques et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et mitigation des risques.

No	Risque	Catégorie	Probabilité	Impact	Mesures de gestion/ mitigation	Répercussions directes
	Risque sécuritaire :	Attaques terroristes	Elevée	Elevée	Recueillir les avis de l'équipe UNDSS En collaboration étroite avec le Département de la sûreté et de la Sécurité des Nations Unies (UNDSS) et les autorités locales, la frequence des attaques sera examinée à intervalles réguliers pour anticiper les menaces sérieuses pour la sécurité. Les ajustements nécessaires seront décidés en fonction des évaluations.	
3	Manque de coordination entre les différents acteurs des Nations Unies chargés de la mise en œuvre du projet	Opérationnelle	Moyenne	Moyenne	Réunions de coordination mensuelles entre les différents acteurs ; Réunions du comité de pilotage ; Réunions extraordinaires si nécessaire.	Non
5	Manque de synergie avec les autres projets sur le terrain		Moyenne	Moyen	Rencontre formelle sur le terrain avec les autres projets	
	Retard dans la sélection des partenaires de mise en œuvre et le personnel du projet		Moyenne	Moyen	Anticiper sur la formalisation des protocoles d'accord et le recrutement du	

					personnel de projet	
7	Manque d'appropriation du projet au niveau des communes	Institutionnelle et opérationnelle	Forte	Moyen	Mise en place d'une stratégie de sortie claire et implication des communes à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet	Oui

d) **Suivi / évaluation** – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation d'équipe et les moyens et timing pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget suivi / évaluation alloué, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi évaluation. Accordez minimum 5 à 7% du budget du projet pour les activités de suivi / évaluation.

Les données relatives à la mise en œuvre seront régulièrement recueillies, rassemblées et analysées en vue de permettre la prise de décision. Celles-ci seront complétées par des visites programmatiques des équipes techniques de l'UNHCR, l'UNFPA et de l'UNICEF et les autres partenaires du projet pour apprécier le progrès. Les acteurs tiendront des réunions de revue semestrielle de progrès pour analyser les progrès vers l'atteinte des résultats attendus. Ces discussions permettront de prendre éventuellement des mesures idoines pour accroitre la performance du projet.

Un autre mécanisme de suivi sera les missions conjointes sur le terrain en collaboration avec le secrétariat technique PBF et la partie nationale aux côtés des agences d'exécution. Ces visites permettront de suivre l'état d'avancement des réalisations selon des objectifs prédéterminés, les difficultés rencontrées afin d'y remédier et identifier les leçons apprises de la mise en œuvre des projets. Ces missions conjointes semestrielles (mai 2019, octobre 2019, mai 2020) seront également complétées par un suivi étroit du Comité conjoint de pilotage et des agences concernées afin de faciliter l'élaboration des rapports narratifs et financiers finaux.

Un budget de $150 000 est prévu pour le suivi évaluation du projet. Une collecte de données de référence sera conduite en début du projet et les données similaires seront collectées en fin de projet afin de mesurer les changements obtenus, et notamment de recueillir, de manière qualitative, le changement de perceptions des jeunes et de leur communauté (y compris leaders et autorités) sur le rôle des jeunes, particulièrement les filles dans la consolidation de la paix. Des consultants expérimentés seront engagés à cet effet. En outre, des prés et post tests seront administrés lors de chaque formation afin de mesurer aussi les connaissances sur les thématiques clés.

Durant la phase de clôture du projet, une évaluation externe sera réalisée pour apprécier l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans le document de projet. Une équipe de consultants dont un consultant international sera recrutée pour sa réalisation. L'expert en suivi & évaluation du secrétariat technique PBF apportera son appui tout au long du processus. Le rapport de l'évaluation, assorti des recommandations, sera soumis au comité

de pilotage pour validation finale et enrichira la connaissance pour la préparation et l'exécution des futurs projets similaires.

e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet conclura-t-il ses activités, y compris les mesures de durabilité, accord avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquez les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutienne le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera cette approche depuis le début du projet.

Dans sa mise en œuvre, le projet se basera sur une approche participative et s'efforcera à réussir l'appropriation des formations et sensibilisation pour bien réussir le dialogue intercommunautaire. Les activités seront mises en œuvre en partenariat avec les services techniques au niveau central et déconcentré, et les ONGs.

Les différentes formations prévues par le projet aideront à renforcer la capacité des structures bénéficiaires (comités de dialogue, mécanisme de prévention et gestion de conflit) et à vulgariser les approches qui renforceront la capacité d'autonomisation des jeunes filles et garçons. Le processus de retrait programmé et concerté sera mis en place dès le démarrage du programme pour permettre une gestion durable et autonome par les bénéficiaires.

Par ailleurs, le projet s'inscrit dans le relèvement à moyen terme, notamment à travers la création et le renforcement de comités de dialogue intercommunautaire, qui auront pour objectif la prévention et la résolution des conflits. Ces structures ainsi renforcées et opérationnelles seront les acteurs clés de la cohésion sociale dans la zone. L'appropriation des connaissances transmises et de compétence (formation en cohésion sociale, gestion des conflits…) leur permettra de mener à bien les activités, mais aussi, de les poursuivre de façon autonome une fois le projet terminé. L'évaluation d'impact du projet permettra de mieux documenter les activités à fort impact et de favoriser leur diffusion afin d'améliorer l'impact global de l'action dans les zones du projet.

- **Visibilité de l'action**

La visibilité de l'action et du financement de PBSO sera assurée auprès des audiences nigériennes et internationales. Les actions de communication mettront en lumière des jeunes bénéficiaires du projet (filles et garçons) des communes du projet de la région ainsi que les activités mises en place pour répondre à leurs besoins. Les supports de communication auront le logo du PBSO et les armoiries du Niger.

Audience locale et nationale :

- Une cérémonie de lancement sera organisée à Tillabéry, et des communiqués de presse informeront les médias nationaux du début et de la fin de l'action.
- Des plaques seront apposées sur les exploitations et les ouvrages communautaires pour souligner le soutien de PBSO.
- Le logo de PBSO sera également présent sur le matériel fourni, ainsi que sur les documents qui seront produits, reproduits et distribués, notamment les modules.
- Le soutien de PBSO sera souligné lors des diffusions des émissions radiophoniques, et des posters, brochures, et autres matériels promotionnels rendront visible l'apport du bailleur.

Audience internationale :

- L'action sera régulièrement couverte sur les réseaux sociaux, notamment les comptes Facebook et Twitter ou les blogs des agences, pour illustrer les avancements des interventions et illustrer le projet à travers le quotidien des jeunes bénéficiant du projet et leurs communautés.
- Des reportages photos et vidéos seront réalisés pour mettre en avant les diverses composantes de l'action.

IV. Budget du projet

Merci de fournir une justification courte pour le budget proposé, indiquez les choix faits lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, voyages, ou autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche de valeur monétaire du projet (value for money). Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel séparé).

La majorité des activités seront mises en œuvre par les partenaires d'exécution (ONG, Ministères et associations des jeunes). Les couts relatifs aux voyages ont été gardés au minimum dans l'optique que les agences complètent. Seulement 5% du budget a été au personnel pour permettre de donner beaucoup plus de ressources aux activités.

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters.);

- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report **Q1 expenses** (January to March)
31 July	Report **Q2 expenses** (January to June)
31 October	Report **Q3 expenses** (January to September)
Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http:www.mptf.undp.org)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE**: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE**: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project[7]
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

[7] Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annex B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données désagrégées par sexe et âge)

Resultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Etapes
Resultat 1: La résilience des populations est améliorée à travers des mécanismes communautaires de résolution pacifique fonctionnels qui impliquent les jeunes, les femmes et les élus/leaders		Indicateur 1 a Pourcentage (filles et garçons) formés qui participent dans les mécanismes de gestion de conflit Situation de référence: 0 Cible: 25%	Rapport des partenaires d'exécution du projet	
		Indicateur 1 b % de jeunes qui ont une meilleure perception de leur rôle dans la prévention et la gestion de conflit Situation de référence: 0 Cible: 90%	Rapport des partenaires d'exécution du projet	
		Indicateur 1c % de jeunes (filles et garçons), des femmes et des élus formes/sensibiliser qui comprennent les enjeux de la circulation d'armes légères Situation de référence: 0 Cible: 90%	Rapport des partenaires d'exécution du projet	
	Produit 1.1	Indicateur 1.1.1	Rapport des partenaires d'exécution du projet	

	Les capacités des communautés, y compris les jeunes filles et garçons dans les 7 communes, sont renforcées dans les thématiques relatives à la culture de la paix, incluant la consolidation de la paix, la prévention et la gestion pacifique des conflits Liste des activités qui concourent à la réalisation du produit: 1.1 Développer des supports visuels (modules) adaptés pour la formation des jeunes et la sensibilisation des femmes et des élus / leaders locaux aux concepts de la culture de la paix, citoyenneté et leadership,	Nombre de jeunes de 10-14 sensibilisés sur les thématiques de la culture de la paix, la citoyenneté et la CVE Situation de référence : 0 Cible: 1400 dont 50% de filles		
		Indicateur 1.1.2 Nombre de jeunes de 15-24 ans formés en culture de la paix, citoyenneté, contrer l'extrémisme violent, leadership, technique de communication et vie associative Situation de référence: 0 Cible: 600	Rapport des partenaires d'exécution du projet	
		Indicateur 1.1.3 : xx Situation de référence: Cible:	Rapport des partenaires d'exécution du projet	

	1.2 Les 10-14 ans : La sensibilisation sera entreprise dans les espaces de dialogue citoyens, sur des thématiques clé tel que la détention illicite des armes, la culture de la paix, la citoyenneté et la CVE, 1.3 Les 15-25 ans : Organiser des formations thématiques pour les jeunes (filles et garçons) sur la culture de la paix, citoyenneté, contrer l'extrémisme violent, leadership, technique de communication et vie associative, 1.4 Les femmes Sensibiliser aux concepts de consolidation de la paix, la prévention et la gestion pacifique des conflits, le rôle			

	des femmes dans la consolidation de la paix à travers les radios communautaires, 1.5 Organiser des activités conjointes civilo-militaires (travaux à intérêt communautaires, tribune citoyennes, activités culturelles, socio-sportives) pour rapprocher les communautés, les jeunes combattants et les Forces de défenses et de sécurité, 1.6 Créer un cadre communal formel d'encadrement et d'échange des jeunes par les élus locaux et les leaders religieux à travers le dialogue intergénérationnel et le tutorat,			

	1.7 Organiser des activités de formation sur les droits humains et le droit humanitaire international en collaboration avec les forces de défense et de sécurité (FDS). Développer une stratégie de communication sur le rôle des jeunes et des femmes contre la circulation d'armes à feu 1.8 Développer et produire des outils de communication (avec la participation des communautés et le pré-test des outils) Tenir des assises communautaires pour échanger sur les conséquences de la détention et la circulation illicite des armes à feu			

	Produit 1.2 Les mécanismes locaux de renforcement de la cohésion sociale et résolution de conflits identifiés sont rendus fonctionnels Liste des activités qui appartiennent au produit: 2.1 Identifier et harmoniser les mécanismes existants de prévention et gestion de conflit 2.2 Elaboration et vulgarisation d'une stratégie de standardisation des mécanismes identifies 2.3 Renforcer les capacités des membres des	Indicateur 1.2.1 % des membres des comités de dialogue indiquant une meilleure capacité à résoudre les conflits à base communautaire Situation de référence: 0 Cible: 90%	Rapport des partenaires	
		Indicateur 1.2.2 Une stratégie de standardisation des mécanismes de prévention et gestion des conflits est élaborée et vulgarisée Situation de référence: 0 Cible: 1	Rapport des partenaires	
		Indicateur 1.2.3 Nombre de codes communautaires de prévention et gestion des confits élaborés, adoptés et vulgarisés par les mécanismes Situation de référence: 0 Cible: 7	Rapport des partenaires	

	mécanismes de prévention et gestion de conflits, 2.4 Conduire une enquête (dans chaque commune) pour recenser les méthodes traditionnelles de gestion et prévention de conflit 2.5 Élaborer un code communautaire (base sur les mécanismes traditionnels) pour la prévention et la gestion des conflits communautaires 2.6 Concevoir des outils de suivi et évaluation pour l'utilisation des mécanismes de prévention et gestion de conflits.			
	Produit 1.3 Les capacités des jeunes, femmes et les élus/leaders de la	Indicateur 1.3.1 Une stratégie pour la zone du liptako gourma, valorisant les spécificités communales est élaborée et vulgarisée	Rapport des partenaires Rapport de visites programmatiques,	

	communauté sont renforcées pour accroître leur résilience par rapport à la circulation d'armes à feu	Situation de rééerence: 0 Cible:1		
	Liste des activités qui appartiennent au produit: 3.1. Analyser le phénomène et développer de stratégie de communication 3.2. Mettre en œuvre de la stratégie de communication (messages, matériel, Renforcement capacité, Séances communautaires, the débat) 3.3. Former les jeunes de 40 jeunes en	Indicateur 1.3.2 Nombre d'émission radios contenant les messages clés de la stratégie de communication diffusée dans les localités ciblées Situation de reference: 0 Cible: 150	Rapport des partenaires	
		Indicateur 1.3.3 Nombre de the/débats organisés dans les fadas et regroupements de jeunes au tour de la problématique dans les localités cibles Situation de reference: 0 Cible: 100	Rapport des partenaires	

	techniques de communication pour la production des messages de sensibilisation			
Effet 2: L'occupation professionnel des jeunes dans les zones à conflits favorise leur auto prise en charge économique et les empêchent de prendre part aux conflits.	[illegible]	Indicateur 2.1.1 : **Nombre jeunes préparés à la création de nouvelles opportunités économiques** Situation de référence: 0 Cible : 500 jeunes	Rapport d'identification des bénéficiaires Liste des bénéficiaires Rapport d'étude de marché Mois 1 – Mois 3	Mise en œuvre
	[illegible]	Indicateur 2.1.2 Nombre de comités communaux d'entreprenariat (CCE) mis en place et formé Situation de référence: Cible: 7	Rapport d'activité Mois 1	Mise en œuvre

	[illegible]			
	7. Identifier et Renforcer les capacités des CFM (Personnel et équipement)	Indicateur 2.1.3 Nombre de CFM identifiés et renforcés Situation de référence: Cible: 7 CFM	Rapport d'identification des CFM Mois 4	Mise en œuvre

	8. Orienter / Inscrire les jeunes dans les centres de formation aux métiers 9. Prendre en charge les jeunes (fourniture, frais d'inscription, allocation) mensuelle Mois 10. Suivre le déroulement de la formation des apprenants 11. Placer les jeunes en fin de formation en stage d'apprentissage 12. Former des jeunes en entrepreneuriat et en vie associative. 13. Regrouper les jeunes en associations et groupements solidaires de 5 personnes 14..Appuyer les groupements/associations en kits de démarrage	Indicateur 2.1.4 Nombre de jeunes formés pour la création d'opportunité économique Situation de référence: Cible: 500 jeunes	Rapport d'activité / Liste Inscription des jeunes dans les centres de formation aux métiers Listes d'émargement Listes de présence Rapport de formation Rapports de stages des jeunes Mois 5-14	Mise en œuvre
		Indicateur 2.1.5 Nombre de groupements de jeunes formés, appuyés pour la mise en place d'activité économique Situation de référence: Cible: 100 groupements	Mensuel : Mois 12 à Mois 17	Mise en œuvre, suivi & évaluation
		Indicateur 2.1.6 Nombre d'atelier global d'échange organisé Situation de référence: 0 Cible: 1 atelier global	Rapports d'atelier Mensuel : Mois 18	Capitalisation

	15. Faire un Plaidoyer auprès des mairies pour l'installation des jeunes. 16. Mettre en relations les associations / groupements des jeunes avec les institutions de micro finance 17. Suivre et accompagner des jeunes entrepreneurs 18. Tenir unatelier global d'échange et de vulgarisation des expériences			

Annex C: Liste a vérifier pour le lancement du projet

1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	X		
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?		X	Les termes de référence pour les animateurs locaux seront élaborés en Novembre
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	X		Cependant les villages spécifiques seront identifiés avant le démarrage du projet
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ?	X		

5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t'elle été faite ?	X		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?	X		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences récipiendaires ?	X		
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévues sur la stratégie de mise en œuvre entre les agences récipiendaires différentes ?	X		
9. Quelles sont les autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que le projet débute et combine de temps sera nécessaire pour les effectuer.	N/A		

Tableau 2 - Budget de projet PBF par categorie de cout de l'ONU

Note: S'il s'agit d'une revision budgetaire, veuillez inclure des colonnes additionnelles pour montrer les changements

Catégories de dépenses	Agence Recipiendiaire UNHCR			Agence Recipiendiaire UNFPA			Agence Recipiendiaire UNICEF			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Tranche 1 (35%)	Tranche 2 (30%)	Tranche 3 (35%)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Tranche 1 (35%)	Tranche 2 (30%)	Tranche 3 (35%)				
1. Personnel et autres employés	$ 15 897	$ 13 626	$ 15 897	$ 35 581	$ 30 498	$ 35 581	$ 9 732	$ 8 342	$ 9 732	$ 61 210	$ 52 466	$ 61 210	$ 174 886
2. Fournitures, produits de base, matériels	$ 78 560	$ 67 337	$ 78 560	$ 27 300	$ 23 400	$ 27 300	$ 5 250	$ 4 500	$ 5 250	$ 111 110	$ 95 237	$ 111 110	$ 317 456
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	$ 30 100	$ 25 800	$ 30 100	$ 51 329	$ 43 996	$ 51 329	$ 8 750	$ 7 500	$ 8 750	$ 90 179	$ 77 296	$ 90 179	$ 257 654
4. Services contractuels	$ 138 881	$ 119 041	$ 138 881	$ 111 132	$ 95 256	$ 111 132	$ 228 200	$ 195 600	$ 228 200	$ 478 213	$ 409 897	$ 478 213	$ 1 366 323
5. Frais de déplacement	$ 16 194	$ 13 881	$ 16 194	$ 15 750	$ 13 500	$ 15 750	$ 5 250	$ 4 500	$ 5 250	$ 37 195	$ 31 881	$ 37 195	$ 106 270
6. Transferts et subventions aux homologues				$ -	$ -	$ -				$ -	$ -	$ -	$ -
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	$ 17 500	$ 15 000	$ 17 500	$ 17 500	$ 15 000	$ 17 500	$ 4 851	$ 4 158	$ 4 851	$ 39 851	$ 34 158	$ 39 851	$ 113 859
Sous-total	$ 297 132	$ 254 684	$ 297 132	$ 258 592	$ 221 650	$ 258 592	$ 262 033	$ 224 600	$ 262 033	$ 817 757	$ 700 935	$ 817 757	$ 2 336 449
8. Coûts indirects*	$ 20 799	$ 17 828	$ 20 799	$ 18 101	$ 15 516	$ 18 101	$ 18 342	$ 15 722	$ 18 342	$ 57 243	$ 49 065	$ 57 243	$ 163 551
TOTAL	$ 317 931	$ 272 512	$ 317 931	$ 276 693	$ 237 166	$ 276 693	$ 280 376	$ 240 322	$ 280 376	$ 875 000	$ 750 000	$ 875 000	$ 2 500 000
			$ 908 375			$ 790 552			$ 801 073				

Total general $ 2 500 000

Annexe D - Budget du projet PBF

Note: S'il s'agit de revision de projet, veuillez inclure colonnes additionnelles pour montrer le changement.

Tableau 1 - Budget du projet PBF par resultat, produit et activite

Nombre de resultat/ produit	Formulation du résultat/ produit/ activite	Budget par agence recipiendiaire en USD - Veuillez ajouter une nouvelle colonne par agence recipiendiaire UNHCR	Budget par agence recipiendiaire en USD - Veuillez ajouter une nouvelle colonne par agence recipiendiaire UNFPA	Budget par agence recipiendiaire en USD - Veuillez ajouter une nouvelle colonne par agence recipiendiaire UNICEF	Pourcentage du budget pour chaque produit ou activite reserve pour action directe sur le genre (cas echeant)	Niveau de dépense/ engagement actuel en USD (a remplir au moment des rapports de projet)	Notes quelconque le cas echeant (e.g sur types des enfants ou justification du budget)
Resultat 1: La résilience des populations est améliorée à travers des mécanismes communautaires de résolution pacifique fonctionnels qui impliquent les jeunes, les femmes et les élus/leaders.							
Produit 1.1:	la population est sensibilisée						
Activite 1.1.1:	Développer des supports visuels (modules) adaptés pour la formation des jeunes et la sensibilisation des femmes et des élus / leaders locaux aux concepts de la culture de la paix, citoyenneté et leadership (pour les 2 groupes a sensibiliser et former)	$ -	$ 45 000	$ -			
Activite 1.1.2:	La sensibilisation de 1400 jeunes de 10-14ans sera entreprise dans les espaces de dialogue citoyens, sur des thématiques clé tel que la détention illicite des armes; la culture de la paix, la citoyenneté et la CVE;	$ -	$ 95 000	$ -			
Activite 1.1.3:	Mise en place des espaces citoyens (appui en materiel aux 2 existants)		$ 65 000				
Activite 1.1.4:	Organiser des formations thématiques pour 600 jeunes (filles et garçons) ages de 15-25ans sur les violences basees sur le genre, deconstruction de la masculinite negative...	$ -	$ 119 174				
Activite 1.1.5:	Formation de 200 jeunes en CVE et culture de la paix dans les 7 communes			$ 40 773			
Activite 1.1.6:	Formation 200 jeunes en Vie associative et leadership			$ 29 883			

	Conception des outils pour la sensibilisation des femmes aux concepts de consolidation de la paix (pagivolts)	$ -	$ 15 000	$ -			
Activite 1.1.1:	Sensibiliser 500 femmes agees de 25-35 ans aux concepts de consolidation de la paix, la prévention et la gestion pacifique des conflits, le rôle des femmes dans la consolidation de la paix à travers les radios communautaires,	$ -	$ 75 000	$ -			
Activite 1.1.2:	Organiser des activités conjointes civilo-militaires (travaux à intérêt communautaires, tribune citoyennes, activités culturelles, socio-sportives) pour rapprocher les communautés, les jeunes combattants et les Forces de défenses et de sécurité,	$ -	$ 78 000	$ -			
Activite 1.1.3:	Créer un cadre communal formel d'encadrement et d'échange des jeunes par les élus locaux et les leaders religieux à travers le dialogue intergénérationnel et le tutorat,	$ -	$ 75 000	$ -			
Activite 1.1.4:	Organiser des activités de formation sur les droits humains et le droit humanitaire international en collaboration avec les forces de défense et de sécurité (FDS).	$ -	$ 80 000	$ -			
Produit 1.2:	**Les mécanismes locaux de résolution de conflits identifiés sont rendus fonctionnels.**						
Activite 1.2.1:	Identifier et harmoniser les mécanismes existants de prevention et gestion de conflit	$ -	$ -	$ 45 000			
Activite 1.2.1:	Elaboration et vulgarisation d'une startegie de standardisation des mecanismes identifies	$ -	$ -	$ 55 000			
Activite 1.2.2:	Renforcer les capacités des membres des mécanismes de prévention et gestion de conflits,	$ -	$ -	$ 45 000			

Activite 1.2.2:	Conduire une enquete (dans chaque commune pour recenser les méthodes traditionnelles de gestion et prevention de conflit).	$ -	$ -	$ 48 000			
Activite 1.2.3:	Elaborer un code communautaire (base sur les mécanismes traditionnels) pour la prévention et la gestion des conflits communautaires,	$ -	$ -	$ 20 000			
Activite 1.2.4:	Concevoir des outils de suivi et évaluation pour l'utilisation des mécanismes de prévention et gestion de conflits	$ -	$ -	$ 34 000			
Produit 1.3:	**Les capacités des jeunes, femmes et les élus/leaders de la communauté sont renforcés pour accroître leur résilience par rapport à la circulation d'armes a feu**						
Activite 1.3.1:	Analyse du phénomène/enquete formative (focus groupe avec les differentes couches de la communauté)	$ -	$ -	$ 70 000			
Activite 1.3.2:	Elaboration d'une startegie pour les zones d'urgence		$ -	$ 25 000			
Activite 1.3.3:	Elaboration plan de mise en oeuvre par commune	$ -	$ -	$ 14 000			
Activité 1.3.4:	Elaboration et production des oufils de communication (pagivolts, banderole, panneaux, T-shirts..)	$ -	$ -	$ 45 000			
Activite 1.3.5:	Elaboration des messages clés en Francais, Zarma, Peuln et Tamasheq	$ -	$ -	$ 25 000			
Activité 1.3.6:	Formation des jeunes de 40 jeunes en technique de communication pour la production des messages de sensibilistaion	$ -	$ -	$ 20 000			
Activite 1.3.7:	Production des messages dans les radios communautaires	$ -	$ -	$ 11 000			
Activite 1.3.8	Diffision de 150 messages au niveau des 7 radios communautaires	$ -	$ -	$ 20 000			
Activite 1.3.9	70 Emissions publics pour sensibiliser la communaute	$ -	$ -	$ 29 344			
Activite 1.3.10	Organisation de tho/debat dans les Fada	$ -	$ -	$ 25 000			
Activite 1.3.11	Appui en materiels pour les radios communautaires et Fadas (enregistreur, radios solaires, cles USB, megaphone..)	$ -	$ -	$ 35 000			
Sous total par urgence		$ -	$ 647 174	$ 637 000			
TOTAL $ pour Resultat 1:							

Resultat 2: 500 jeunes filles et garçons issus des zones à conflits ont les capacités de s'auto prendre en charge économiquement							
Produit 2.1:	**Préparer les bénéficiaires a la création des nouvelles opportunités**						
Activite 2.1.1:	Identification des bénéficiaires et conduite des activités	$ 178	$ -	$ -			
Activite 2.1.2:	Étude de marché : identification des créneaux et métiers porteurs, localement adaptés	$ 17 762	$ -	$ -			

Activite 2.1.3:	Evaluation des projets professionnels/compétences des jeunes	$ 622	$ -	$ -			
Activite 2.1.4:	Information, sensibilisation et orientation des jeunes vers les métiers et activités adaptés	$ 622	$ -	$ -			
Activite 2.1.5:	Choix des métiers et des activités économiques porteurs et localement adaptés aux jeunes selon leurs compétences évaluées	$ 622	$ -	$ -			
Activite 2.1.6:	Mise en place/formation des comités communaux d'entreprenariat (CCE) pour assurer la durabilité du projet	$ 12 433	$ -	$ -			
Produit 2.2:	**500 jeunes reçoivent un appui en opportunité économique**						
Activite 2.2.1:	Identification et Renforcement de capacités des CFM (Personnel et équipement)	$ 12 433	$ -	$ -			
Activite 2.2.2:	Inscription de 500 jeunes dans les centres de formation aux métiers pendant 6 mois	$ 133 215	$ -	$ -			
Activite 2.2.3:	Allocation mensuelle pour 500 jeunes en formation pendant les 6 mois	$ 106 572	$ -	$ -			
Activite 2.2.4:	Suivi du déroulement de la formation des apprenants dans les 7 communes durant les 6 mois	$ 38 366	$ -				
Activite 2.2.5:	Placement de 500 jeunes en stage d'apprentissage en fin de formation pendant 3 mois	$ 53 286	$ -	$ -			

Activite 2.2.6:	Formation en entreprenariat et en vie associative	$ 26 643	$ -	$ -			
Activite 2.2.7:	Appui avec 100 kits de démarrage adapté à chaque metier aux groupements/associations(5 jeunes par groupe de metier).	$ 298 023	$ -	$ -			
Activité 2.2.8:	Mise en relations des associations / groupements des jeunes avec les institutions de micro finance:	$ 7 105	$ -	$ -			
Activite 2.2.9:	Suivi et accompagnement des jeunes entrepreneurs	$ 38 544	$ -	$ -			
Activite 2.2.10:	Atelier global d'échange et de vulgarisation des expériences	$ 7 105	$ -	$ -			
Sous total		$ 753 529	$ -	$ -			
Sous total activite		$ 753 529	$ 647 174	$ 637 000			
TOTAL S pour Resultat 2:							
Cout de personnel du projet si pas inclus dans les activites si-dessus		$ 45 419	$ 41 660	$ 27 807			
Couts operationnels si pas inclus dans les activites si-dessus			$ -	$ 13 859			
Budget S&E du projet		$ 50 000	$ 50 000	$ 50 000			
Visibilite du Projet				$ 20 000			
Sous total autre cout		$ 95 419	$ 91 660	$ 111 666			
SOUS TOTAL DU BUDGET DE		$ 848 948	$ 738 834	$ 748 666			
Couts indirects (7%):		$ 59 426	$ 51 718	$ 52 407			
BUDGET TOTAL DU PROJET:		$ 908 375	$ 790 552	$ 801 073		$ 2 500 000	

Tableau 2 - Budget de projet PBF par categorie de cout de l'ONU

Note: S'il s'agit d'une revision budgetaire, veuillez inclure des colonnes additionnelles pour montrer les changements

CATEGORIES			Agence Recipiendiaire UNHCR			Agence Recipiendiaire UNFPA			Agence Recipiendiaire UNICEF			Total tranche 1	Total tranche 2	Total tranche 3	TOTAL PROJET
			Tranche 1 (35%)	Tranche 2 (30%)	Tranche 3 (35%)	Tranche 1 (35%)	Tranche 2 (30%)	Tranche 3 (35 %)	Tranche 1 (35%)	Tranche 2 (30%)	Tranche 3 (35%)				
1. Personnel et autres employés	$ 101,660	101660	$ 15,897	$ 13,626	$ 15,897	$ 35,581	$ 30,498	$ 35,581	$ 9,732	$ 8,342	$ 9,732	$ 61,210	$ 52,466	$ 61,210	$ 174,886
2. Fournitures, produits de base, matériels	$ 78,000	78000	$ 78,560	$ 67,337	$ 78,560	$ 27,300	$ 23,400	$ 27,300	$ 5,250	$ 4,500	$ 5,250	$ 111,110	$ 95,237	$ 111,110	$ 317,456
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	$ 146,654	146654	$ 30,100	$ 25,800	$ 30,100	$ 51,329	$ 43,996	$ 51,329	$ 8,750	$ 7,500	$ 8,750	$ 90,179	$ 77,296	$ 90,179	$ 257,654
4. Services contractuels	$ 317,520	317520	$ 138,881	$ 119,041	$ 138,881	$ 111,132	$ 95,256	$ 111,132	$ 228,200	$ 195,600	$ 228,200	$ 478,213	$ 409,897	$ 478,213	$ 1,366,323
5. Frais de déplacement	$ 45,000	45000	$ 16,194	$ 13,881	$ 16,194	$ 15,750	$ 13,500	$ 15,750	$ 5,250	$ 4,500	$ 5,250	$ 37,195	$ 31,881	$ 37,195	$ 106,270
6. Transferts et subventions aux homologues	$ -	0				$ -	$ -	$ -				$ -	$ -	$ -	$ -
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	$ 50,000	50000	$ 17,500	$ 15,000	$ 17,500	$ 17,500	$ 15,000	$ 17,500	$ 4,851	$ 4,158	$ 4,851	$ 39,851	$ 34,158	$ 39,851	$ 113,859
Sous-total	$ 738,834	**738834**	$ 297,132	$ 254,684	$ 297,132	$ 258,592	$ 221,650	$ 258,592	$ 262,033	$ 224,600	$ 262,033	$ 817,757	$ 700,935	$ 817,757	$ 2,336,449
8. Coûts indirects*	$ 51,718	51718.38	$ 20,799	$ 17,828	$ 20,799	$ 18,101	$ 15,516	$ 18,101	$ 18,342	$ 15,722	$ 18,342	$ 57,243	$ 49,065	$ 57,243	$ 163,551
TOTAL	$ 790,552	**790552.38**	$ 317,931	$ 272,512	$ 317,931	$ 276,693	$ 237,166	$ 276,693	$ 280,376	$ 240,322	$ 280,376	$ 875,000	$ 750,000	$ 875,000	$ 2,500,000
					$ 908,375			$ 790,552			$ 801,073				

Total general $ 2,500,000